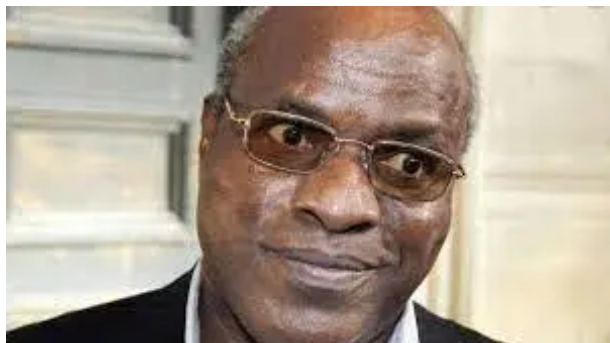


Génocide rwandais : le procès du « boucher de Tumba » s'ouvre ce mardi en France

APA, 13 novembre 2023

Le 14 novembre, un tribunal français ouvrira le procès du septième Rwandais à être jugé en France pour son implication dans le génocide de 1994 contre les Tutsis.



Devant la Cour d'Assises de Paris, Sosthène Munyemana sera jugé pour avoir été au premier plan des massacres à Tumba – une localité située dans l'actuelle ville de Huye, dans le sud du Rwanda – un rôle qui lui a valu le surnom de « boucher de Tumba ».

Le suspect est né en 1955 à Mbare, ancienne commune de Musambira, dans l'ancienne préfecture de Gitarama.

Après des études à l'Université nationale du Rwanda, à Butare [actuelle Huye], Munyemana s'est spécialisé en gynécologie à l'Université de Bordeaux II en France.

À son retour, il a travaillé à l'hôpital universitaire de Butare (CHUB) et a également enseigné à la faculté de médecine de l'Université nationale du Rwanda de l'époque.

Pendant le génocide, Munyemana résidait dans la cellule de Gitwe, dans le secteur de Tumba. Sa femme et ses trois enfants sont restés en France. Munyemana était en congé de fin mars à début mai 1994, lorsqu'il aurait participé aux massacres, après quoi il s'est réfugié en France.

Les accusations de génocide portées contre lui ont été déposées en 1995 par des groupes de défense des droits : Collectif Girondin pour le Rwanda et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH).

Un mandat d'arrêt international a été émis par le Rwanda et placé sous notice rouge par Interpol en 2006.

Le suspect a demandé le statut de réfugié, qui lui a été refusé en 2008. En 2010, le Rwanda a demandé à la France de l'extrader, sans

succès.

En 2007, les juridictions Gacaca l'ont jugé par contumace et l'ont condamné à 30 ans de prison pour les crimes de génocide qu'il a commis au CHUB et à Tumba où il vivait.

En 2010, la juridiction Gacaca de Ngoma, en appel, a confirmé sa condamnation par

contumace après avoir prouvé son rôle dans la planification et l'exécution du génocide dans la ville de Butare, notamment au CHUB où il a tué des femmes et des enfants.

CU/as/lb/te/APA